



Pesticides. La firme en procès pour publicité mensongère sur le Round Up.

## La campagne «écologique» de Monsanto devant la justice

Par Eliane PATRIARCA

QUOTIDIEN : vendredi 29 octobre 2004

Le 4 novembre, la firme d'agrochimie Monsanto France devra répondre, devant le tribunal correctionnel de Lyon, de l'accusation de publicité mensongère pouvant induire en erreur le consommateur. La plainte a été déposée en 2000 par l'association écologiste Eaux et Rivières de Bretagne, à propos du Round Up, le pesticide inventé par le groupe en 1975.

Monsanto, leader en France de la vente de pesticides aux particuliers, qui commercialise ce produit sous différents noms depuis une dizaine d'années, a bâti le succès du Round Up sur ses qualités «écologiques». Qualifié dans les publicités de «biodégradable», il est censé «protéger et respecter la nature». Des vertus miraculeuses pour un pesticide mais usurpées selon Eaux et Rivières de Bretagne.

**Réhomologation.** «En 2000, Monsanto s'est payé une grosse campagne de pub à la télé pour le Round Up. Nous, on venait d'obtenir les résultats d'études qui montraient la présence massive de glyphosate, la matière active du Round Up, dans les rivières bretonnes», raconte Gilles Huet, délégué de l'association. Or le glyphosate est un produit dangereux pour l'environnement dont la présence dans l'eau et les aliments est réglementée par de multiples textes français et européens. Scandalisée, l'association apprend que le Round Up a fait l'objet d'une procédure de réhomologation en 1993 aux Etats-Unis, et en Europe en 2001. «Or ces dossiers étaient étayés par des études scientifiques anciennes qui soulignaient le danger du glyphosate pour l'environnement, études que ne pouvait ignorer Monsanto France.» En 2001, la Commission européenne, qui réhomologue le glyphosate, le classe «toxique pour les organismes aquatiques», et pouvant «entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement».

**«Vérité scientifique».** «Avec ses pubs, Monsanto a ancré dans la tête des consommateurs que le Round Up est efficace et sans risque pour l'environnement», déplore Gilles Huet. La consommation de glyphosate a d'ailleurs été multipliée par deux entre 1997 et 2002. La dégradation du glyphosate produit un métabolite, l'AMPA, aussi toxique que le glyphosate, mais dont la présence dans la nature est supérieure à celui de la molécule mère. «Biodégradable, pour le grand public, cela signifie qu'il disparaît sans laisser de trace», dénonce l'association. Il faudrait préciser en combien de temps !» Hier, Monsanto France n'a pas répondu à nos questions. Mais, aux Etats-Unis, à la suite de plaintes de consommateurs, Monsanto a décidé en 1996 de retirer de ses publicités les mentions de biodégradabilité et de respect de l'environnement. «Pour que la vérité scientifique soit rétablie», Eaux et Rivières espère obtenir le même résultat.

<http://www.libération.fr/actualite/terre/152995.FR.php>

© Libération